



Arrêté

Portant désignation d'un membre du conseil d'administration— collège des professeurs des universités, suite à démission.

Le Président de l'Université

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.719-1, D.719-21
- Vu les statuts de l'université adopté lors du conseil d'administration du 27 juin 2014
- Vu la lettre de démission de Monsieur Michel MORICHAU-BEAUCHANT datée du 25 août 2014, élu lors du scrutin du 20 mars 2012 en tant que représentant les professeurs et assimilés sur la liste « Promouvoir ensemble l'excellence à taille humaine » entraînant la vacance d'un siège au conseil d'administration
- Vu la composition de la liste « Promouvoir ensemble l'excellence à taille humaine » pour le collège des professeurs,

Arrête

Article 1 : Madame LANDE Evelyne devient membre du conseil d'administration de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 14 septembre 2014

Le Président,

Yves JEAN